Mairie de Cuers

CUERS

Rapport annuel 2025

SPASER



SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ECOLOGIQUEMENT RESPONSABLES

2025-2030

La Ville de Cuers s'est engagée dans une démarche volontariste en matière d'achats publics responsables en se dotant d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER). L'objectif du SPASER est multiple :
- Disposer d'un outil de « reflexes environnementaux » ;
- Fédérer tous les acteurs autour de l'enjeu des achats publics responsables ;
- Permettre l'évaluation des avancées.

Le SPASER encourage toutes les directions pilotes de la Ville à repenser leurs achats sous l'aune de la transition écologique et solidaire, en intégrant des éléments à caractère économique, social, et écologique.
Articulé autour de 3 axes, il définit et priorise les actions à mener par thématique, fixe des objectifs et des indicateurs pour en évaluer le suivi.

Le présent rapport dresse un bilan des actions réalisées au cours de **l'année 2025**.

ACHATS DURABLES DE LA VILLE DE CUERS
CHIFFRES CLES 2025

Performance économique

15 700 000 € dépensés dans le cadre de marchés publics en 2024

24 jours de délais de paiement

58 % de marchés attribués à des PME

Préservation environnementale

100% de marchés notifiés incluant un critère ou clauses en lien avec le développement durable

47 % de marchés de fourniture notifiés disposant d'un label, d'une certification ou d'une démarche environnementale

Approche sociale

515 h
cumulées d'insertion sociale générées par les marchés publics

2 marchés réservés à des ESAT-EA ou structures de l'insertion

Axe 1
Des achats responsables et économiquement performants

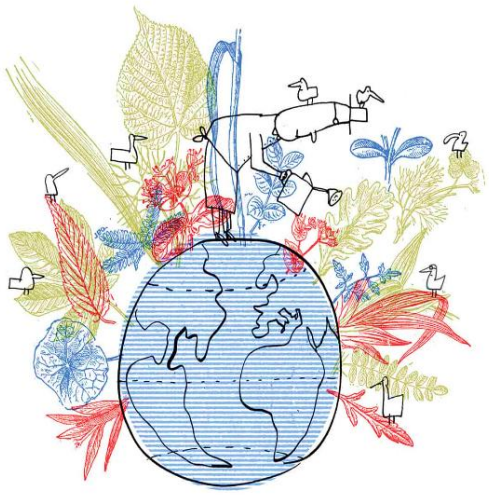


Objectifs

1. Renforcer la « performance économique » dans les marchés
2. Améliorer l'information des entreprises sur les opportunités de la Commande publique
3. Simplifier la compréhension et la réponse aux consultations
4. Favoriser la mise en place de clauses financières incitatives
5. Mettre en place le suivi qualité de l'exécution des contrats
6. Elaborer une cartographie des achats
7. Poursuivre la planification des achats
8. Développer le sourçing et le benchmark
9. Adapter la pondération des critères de sélection des offres à la stratégie d'achat
10. Développer une stratégie d'identification et de choix de l'innovation

Indicateurs de suivi des actions	Cible	2025	Evolutions 2026
Nombre de consultations infructueuses par année	Evaluation annuelle	0	
Nombre de consultations MAPA pour lesquelles une négociation a été réalisée	Evaluation annuelle	9/15	Rajout Indicateur 2026 : Evaluation annuelle des gains achat
Publications des intentions d'achats annuelles (à partir de 40 000,00 euros HT)	chaque année dès 2026	Objectif atteint en 2025	
Création d'un moyen d'accès aux OE	Avant le 1er octobre 2026	Objectif atteint en 2025	Maintien d'un moyen d'accès au OE
% de réponse aux consultations par rapport au nombre de retraits de dossiers	Evaluation annuelle	11.51%	Rajout indicateur 2026 : Moyenne du délai de publicité (AOO+MAPA)
% de marchés attribués à des PME	Evaluation annuelle	58.62%	
Evaluation annuelle des délais de paiement	Evaluation annuelle	24.13 jours	
Pourcentage d'activation de la clause de variation des prix	Evaluation annuelle	9.20%	Suppression de l'indicateur et remplacement par Evaluation du nombre d'avances versées
100 % des marchés notifiés intègrent une clause relative aux réunions de démarrage	Au 1er janvier 2026	Objectif atteint en 2025	Suppression de l'indicateur et remplacement par % de réunions de démarrage réalisées en fonction du nombre de marchés notifiés
100% des marchés stratégiques notifiés intègrent une clause relative aux revues annuelles de contrat	Au 1er janvier 2026	Objectif atteint en 2025	Suppression de l'indicateur et remplacement par Mise en place d'une évaluation annuelle des fournisseurs stratégiques (avant fin 2027)
Mise en place d'une procédure de suivi des dysfonctionnements	1er trimestre 2025	Objectif atteint en 2025	Suppression de l'indicateur
% des dépenses hors marché selon la nouvelle nomenclature pour l'année N-1	Evaluation annuelle	3.52% de dépenses hors marché (incluant les achats inf. à 5000 € après computation)	
Elaboration et actualisation de la cartographie des achats N-1	Evaluation annuelle	Objectif atteint en 2025	
Elaboration d'un plan prévisionnel d'acquisition annuel/ direction	1er février de chaque année	Objectif atteint en 2025	
Elaboration d'un recensement annuel des marchés	Evaluation annuelle	Objectif atteint en 2025	
% des consultations ayant bénéficié d'un sourcing fournisseurs	Evaluation annuelle	47.05%	
Nombre de mise en œuvre de la détection OAB	Evaluation annuelle	4 offres détectées 0 rejetée	Rajout également du nombre d'évictions
Homogénéisation des méthodes de notation	A partir de 2026	Objectif atteint en 2025	Suppression de l'indicateur
Evaluation du nombre de marchés innovants inférieurs à 100.000 € HT conclus	A partir de 2027	A partir de 2027	

Axe 2
Des achats responsables au service des enjeux environnementaux



Objectifs

11. Intégrer des dispositions environnementales dans tous nos marchés Améliorer l'information des entreprises sur les opportunités de la Commande publique
12. Accroître la part des achats de biens réemployés, réutilisés ou recyclés
13. Privilégier les achats de produits éco-conçus, biosourcés et à faible impact environnemental
14. Limiter les émissions de CO2 liées au transport
15. Réduire l'impact environnemental du numérique
16. Intégrer dans les marchés des dispositions relatives à la préservation de la biodiversité, des milieux naturels et au respect du bien-être animal
17. Exploiter, aménager et construire durable
18. Contribuer à la réduction des déchets
19. Lutter contre les îlots de chaleur
20. Veiller à la qualité de l'alimentation et prévenir le gaspillage alimentaire

Indicateurs de suivi des actions

Indicateurs de suivi des actions	Cible	2025	Evolutions 2026
100 % de marchés qui intègrent des clauses ou des critères environnementaux	Avant le 1er janvier 2026	Objectif atteint en 2025	100 % de marchés qui intègrent des clauses **et** des critères environnementaux à partir du 22 août 2026
Nombre de formations continues suivies sur le développement durable	Evaluation annuelle	8 formations	**Objectif cible :** 15 formations en 2026
Evaluation des % règlementaires d'achat de biens réemployés, réutilisés ou recyclés par famille de fournitures (loi AGEC) et publication	Evaluation annuelle	Se reporter à l'annexe « Reporting 2025 loi AGEC)	
% de marchés de fourniture notifiés disposant d'un label, certifications ou démarches environnementales	Evaluation annuelle	47.36%	Suppression de la notion de démarches environnementales
Nombre de marchés de fournitures évalués présentant des conditions d'exécution favorisant la baisse d'émissions de C02 liée au transport	Evaluation annuelle	73.68%	Suppression de l'indicateur et remplacement par % de marchés notifiés prévoyant un critère de sélection favorisant la baisse des GES (liées au transport) - avec engagement chiffré et amélioratif du titulaire
Nombre et pourcentage de véhicules à faible émission, à très faible émission et/ou vélos composant la flotte	Evaluation annuelle	47.36% 2 vélos sur l'ensemble de la flotte	Rajout de la notion de véhicules particuliers ou utilitaires et nombre de vélos composant la flotte
Taux de renouvellement annuel des équipements informatiques et téléphoniques	Evaluation annuelle	NON CONNU en 2025	
Taux de matériels reconditionnés présents dans le parc de PC et de téléphones	Evaluation annuelle	NON CONNU en 2025	Rajout du nombre de PC reconditionnés en interne
% de marchés de travaux, d'études et fournitures qui comprennent des dispositions environnementales en lien avec la préservation de biodiversité	Chaque année dès 2027	A partir de 2027	Suppression de l'indicateur Rajout des indicateurs % de végétaux endémiques à la région méditerranée et % de terreau sans tourbe (suivant le volume total commandé)
Nombre de marchés de travaux notifiés avec matériaux ou process de construction écologiquement économes	Evaluation annuelle	0%	Suppression de l'indicateur Rajout de l'indicateur Nombre de projets de TP (route, voirie, réseaux divers, terrassement canalisations) ayant mis en œuvre l'éco comparateur SEVE (en phase d'attribution ou d'exécution) et Collecte annuelle des données transmises par le titulaire du contrat « aménagements favorisant le réemploi des matériaux »
Projets ou marchés ayant fait l'objet d'une recherche de financement « durable »	Evaluation annuelle	7 projets	

Elaboration d'une charte « chantier vert »	2027	Objectif atteint en 2025	Suppression de l'indicateur
Nombre de marchés notifiés et évalués incluant des dimensions liées au recyclage des emballages et des matériaux	Evaluation annuelle	11/29 marchés	Suppression de l'indicateur et remplacement par l'indicateur Volume de vêtements de travail recyclé par une filière spécialisée
Nombre de marchés de travaux et de maitrise d'œuvre incluant des spécifications de lutte contre les ilots de chaleur	Evaluation annuelle	0 marché	Suppression de l'indicateur et remplacement par les indicateurs m² désimperméabilisés par an et Nombre d'arbres nouvellement plantés par an
Part annuelle des produits issus de l'agriculture biologique, locale ou labellisée dans les achats alimentaires pour la restauration collective (suivi du délégataire)	Evaluation annuelle	51% durable dont 28% de bio, 23% Durable et Qualité 0% de viandes Egalim 100% de viandes et volailles origine France 100% de produits de la mer Egalim	
Evaluation du gaspillage alimentaire (tableau de suivi du délégataire)	Evaluation annuelle	90.9g/jour/convive sur la période du 02/09/2024 au 31/08/2025*	Rajout d'un indicateur Tonne de déchets alimentaires valorisés (compost) par an, auprès des Alchimistes

*Les données ADEME 2024 indiquent qu'en restauration collective scolaire, le gaspillage alimentaire moyen est d'environ 100 g par convive et par repas. Ces chiffres ne concernent toutefois que l'école Jean Moulin (seule équipée d'une table de tri connectée).

Axe 3
Des achats responsables en faveur de l'inclusion des personnes



Objectifs

21. Accroitre le recours à la clause sociale pour favoriser l'emploi des personnes en difficulté d'insertion et en situation d'handicap
22. Réserver une partie de nos achats aux structures de l'Insertion du Handicap et de l'Economie Sociale et Solidaire
23. Valoriser les entreprises vertueuses en termes de RSE et de lutte contre les discriminations

Indicateurs de suivi des actions	Cible	2025	Evolutions 2026
Nombre de marchés actifs imposant une condition d'exécution d'insertion sociale	Evaluation annuelle	6 marchés	Suppression de la notion d'insertion
Nombre annuel d'heures d'insertion prévues et réalisées / public bénéficiaire	Evaluation annuelle	514.75 heures	Suppression de la notion d'heures prévues et de public bénéficiaire
Nombre de marchés actifs réservés aux structures d'insertion	Evaluation annuelle	2 marchés	Suppression de la notion d'insertion et remplacement par ESS/ESAT et EA
Nombre de marchés actifs réservés aux structures de l'ESS	Evaluation annuelle	0 marché	Remplacement par la notion de volume d'achat hors marché réservé aux structures de l'ESS/EA/ESAT
Nombre de marchés évalués contenant un critère RSE	Evaluation annuelle	8 marchés	Suppression de la notion d'évalués, remplacé par notifiés



AUTRES ACTIONS SIGNIFICATIVES en 2025

→ Réalisation d'un « vide-mairie » à destination des administrés et du public afin de favoriser la réutilisation et la circularité du mobilier communal.

PERSPECTIVES 2026

→ Animation de la fresque « achats durables » auprès des services de la Collectivité
→ Sensibilisation AGEC et clauses insertion sociale aux directions concernées
→ Acquisition de mobiliers de bureau reconditionnés ou réemployés
→ Mise en place du recyclage des vêtements de travail
→ Rencontres des Structures d'insertion et de l'ESS du territoire



Annexe - Reporting 2025 loi AGEC

Indicateur de suivi des actions : Evaluation des % règlementaires d'achat de biens réemployés, réutilisés ou recyclés par famille de fournitures (loi AGEC) et publication

Segment achat	Montant total dépensé TTC du 01/01/2025 au 31/12/2025	2025 -Proportions minimales en réemploi - réutilisation	% issu du réemploi ou de la réutilisation Ville de Cuers	2025- Proportions minimales à respecter avec matières recyclées	% intégrant des matières recyclées Ville de Cuers	Observations
Produits textiles à l'exception des équipements de protection individuels	8 237,88 €	*8%*	0%	*20%*	0%	*ancien marché n'intégrant pas AGEC - relance nouveau marché courant 2025 avec dispositions Agec*
Matériel informatique et téléphonie	68 521,92 €	*20%*	0%	*20%*	7,22%	*Aucun tel mobile ou ordi portable reconditionné. Uniquement ordinateurs issus de matières recyclées (4952 euros TTC)*
Matériel de reprographie et d'impression	183,49 €	*20%*	0%	*20%*	0%	*Achat ponctuel - l'ensemble des copieurs sont sous location de MTF*
Consommables d'impression	75,49 €	*20%*	0%	*0%*	0%	*Non soumis - mais obj. Spaser 25% cartouches reconditionnées*
Papier	19049,11	*0%*	0%	*40%*	28,15%	*soit 5363,78 euros TTC : Inclus les enveloppes (CEPAP), le papier (CHARLEMAGNE), papeterie classique (marché SEDI) et papeterie scolaire (PICHON) (uniquement papier créatif, ramettes papiers et cahiers, soit 1928,83 euros TTC AGEC)*
Fournitures de bureau	27 116,46 €	*0%*	0%	*30%*	23,45%	*Prise en compte du marché de LACOSTE + LOT PICHON des fournitures scolaires (sauf papier créatif, ramettes de papier et cahier comptabilisés dans le Papier)*
Engins de transport et pièces détachées	0,00 €	*20%*	0%	*10%*	0%	*aucun achat (bicyclettes...) en 2025*
Véhicules et pièces détachées	30 652,49 €	*5%*	0%	*40%*	0%	
Mobilier et aménagement d'intérieur	5 001,46 €	*20%*	13,67%	*15%*	37,29%	*684 euros TTC (Mobilier Malin- réut)+703,22 euros TTC (séparateurs bureaux-recycl) + destructeur 1162,08 euros TTC (recycl inclus dans le montant global mobilier)*
Mobilier urbain	22 459,25 €	*5%*	0,19%	*20%*	7,12%	*concept urbain (recyclé pour 795 € et 52 € issu du réemploi)+Mobisol (recyclé pour 669,72 € HT, soit 803 €TTC)*
Équipements de collecte des déchets	27 289,25 €	*5%*		*20%*		*compétence de la Communauté de Communes => en attente du retour*
Bocaux et flacons	0,00 €	*10%*	0%	*10%*	0%	*aucun achat en 2025*
Articles et équipement sportif	4 000,00 €	*5%*	0%	*20%*	0%	
Matériel d'entretien des espaces verts	10 652,00 €	*10%*	0%	*10%*	0%	
Bâtiments modulaires ou préfabriqués	0,00 €	*20%*	0%	*20%*	0%	*aucun achat en 2025*
Gros électroménager, y compris appareils professionnels	14 365,00 €	*20%*	0%	*20%*	0%	
Jeux et jouet	5 210,29 €	*5%*	0%	*20%*	27,28%	*1421,83 euros TTC (Marché Charlemagne LOT 3 JEUX ET JOUETS)+ jeux et jouets commandés via PICHON (fournitures scolaires)*